

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
09 avril 2018 à 20 heures 30

Convocation du 31 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame SILVESTRE DE SACY Françoise, Maire.

Etaient présent(e)s : Mesdames : Denise DARTEIL, Marie Christine FROGER, Sylvie GALHAUT, , MÉTAYER Sophie, Maryse PLENEL, Françoise SILVESTRE DE SACY.

Messieurs : Joseph BEILLOUIN, Bernard BOUTIN, François CORDIER, William GÉRAUD, Jean-Paul JUSTEAU, Michaël LOUVET, Marc MARTIN, Fabien MENARD, Frédéric MOREAUX, Fabien NEAU, Marc OGÉREAU, Nicolas OGÉREAU, Dimitri RABOUIN, Noël ROBICHON.

Absents excusés : Monsieur Michaël MORINIERE donne pouvoir à Monsieur Nicolas OGÉREAU, Mesdames Luce ADAM, Agnès CHALUMEAU, Christelle LOUVIOT.

Absente: Monsieur, Madame Sandrine HUBLAIN.

Arrivée de Monsieur Michaël LOUVET à 20 heures 50.

Secrétaire de séance : Madame Marie Christine FROGER.

Présentation des compétences du Département de Maine-et-Loire par Monsieur CHEPTOU et Madame MARTIN.

DELIBERATION VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2018

Madame le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal le taux des trois taxes (Taxe habitation, taxes foncières bâties et non bâties) pour l'année 2018 comme suit :

	Taux proposé en 2018
Taxe d'habitation	13.88 %
Taxes foncières bâties	21.36 %
Taxes foncières non bâties	38.27 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide par 21 voix pour, les taux des trois taxes proposés ci-dessus.

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

DELIBERATION TARIF ENTREE FESTIVAL Tuf'Fête Arts des 09 et 10 juin 2018

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du festival Tuf'Fête Arts qui aura lieu les samedi 09 juin 2018 et dimanche 10 juin 2018, il convient de prévoir un tarif pour l'entrée au festival, valable pour les deux jours :

	Tarifs proposés en 2018
Adultes plus 18 ans	7.00 €
De 12 à 18 ans	3.00 €
< à 12 ans	gratuit
A partir 3 ^{ème} enfant < 18 ans	gratuit
Artistes et bénévoles	gratuit

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 16 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions, fixe le tarif des entrées au festival Tuf 'Fête Arts des samedi 09 juin 2018 et dimanche 10 juin 2018, valable pour les deux jours, comme ci-dessus.

Délibération fête du 14 juillet de Tuffalun à Louerre

La fête du 14 juillet à Tuffalun pourrait être organisée à Louerre par les comités des fêtes de Tuffalun.

Une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 300.00 € est proposée et serait versée sur présentation des factures d'achat, au comité des fêtes de Louerre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 18 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300.00 €, sur présentation de factures, pour l'organisation de la fête du 14 juillet à Tuffalun, par les comités des fêtes de Tuffalun.

QUESTIONS DIVERSES

SMITOM collecte des ordures ménagères : pour des questions quant au marquage au sol, pour la disposition des bacs de collecte, chacun doit téléphoner pour présenter les problèmes.

Réunion avec les agriculteurs pour les effaroucheurs à oiseaux : le point sur les informations.

Le point est fait sur les bornes à incendies.

Site internet.